

Société fédérale des sous-officiers

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **38 (1893)**

Heft 10

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Il a porté un toast à la Suisse, au peuple suisse et à son armée.

M. le colonel Frey, chef du département militaire, a adressé aux troupes qui ont pris part aux manœuvres l'ordre du jour suivant :

Officiers, sous-officiers et soldats,

Les manœuvres d'automne du II^e corps d'armée et des corps de troupes qui lui sont attachés viennent de se terminer. Je les ai suivies dès leurs débuts. Nous tous, et surtout vous les officiers, sous-officiers et soldats de la V^e division, avons appris avec un profond regret le coup si grave qui a frappé au courant des exercices préparatoires, le commandant si hautement distingué de cette division. Puissions-nous recevoir bientôt la nouvelle de son complet rétablissement.

A vous aus-i, ces journées ont demandé de grands efforts : longues marches, courtes nuits et des difficultés de toutes sortes à surmonter. Sans murmurer et avec une vraie bonne humeur militaire, vous vous êtes soumis à tout et vous vous êtes distingués par votre calme et par votre discipline pendant les manœuvres, en marche et dans vos quartiers. Ce qui vous manque en exercice et en expérience, vous vous êtes efforcés de le remplacer par un sérieux attachement au devoir. Je vous en exprime ma satisfaction.

Je suis fier de la direction supérieure de vos manœuvres et de la manière excellente dont les grands corps de troupe ont été conduits.

Il nous reste cependant à tous beaucoup à apprendre. C'est seulement en accomplissant notre devoir avec calme et fidélité que nous compenserons les côtés faibles de notre organisation ; que l'accomplissement du devoir soit donc à l'avenir notre mot d'ordre à tous !

Et maintenant, que Dieu nous soit en aide !

Arlesheim, 13 septembre 1893.

Le chef du département militaire fédéral,

E. FREY.



Société fédérale des Sous-Officiers.

En nous référant au compte-rendu, publié dans notre dernier numéro, de la Fête fédérale de 1893 à La Chaux-de-Fonds, nous commençons ci-dessous la publication du rapport du jury des travaux écrits et de quelques-uns des mémoires primés.

Rapport du Jury pour les travaux écrits soumis au concours.

(Rapporteur : M. le colonel divisionnaire A. de Techtermann.)

Le jury a examiné 61 travaux écrits de concours, se répartissant comme suit :

Question I	Infanterie	16 mémoires	
»	II Cavalerie	4	»
»	III Artillerie	7	»
»	IV Génie	7	»
»	V Sanitaire	4	»
»	VI Administration	8	»
»	VII Générale	15	»

Ce chiffre élevé, égal à celui du concours de Hérisau (62) témoigne d'une part, de l'activité continue de la Société et, en second lieu, de la faveur qu'ont recontrée les questions posées. Il y a d'autant plus lieu de s'en réjouir que la nouveauté et les réelles difficultés du thème qui est à la base de toutes les questions, exigeant, de la part des concurrents, beaucoup de réflexion et d'initiative personnelle, on pouvait craindre, ou bien de les voir reculer devant la tâche ou bien de rester au-dessous du niveau requis pour les traiter convenablement.

Or, non seulement ces craintes ne se sont pas réalisées, non seulement les travaux primés se sont élevés à la proportion inusitée jusqu'alors des deux tiers (40 sur 61) mais il y en a parmi eux plusieurs auxquels on ne saurait méconnaître une réelle valeur. Nous avons aussi constaté même parmi les plus faibles travaux, des idées originales ou justes qui fournissent la preuve d'un sensible progrès dans le sentiment de responsabilité et de dignité de position de la part des membres de la Société. Le jury espère que cette conception sérieuse de ses devoirs et ce désir de devenir toujours plus capable de bien les remplir, anime à cette heure le corps entier de nos sous-officiers.

Il convient toutefois, pour ne pas s'endormir dans une fausse sécurité et ne pas croire — ou laisser croire aux profanes — que tout est pour le mieux dans notre armée et ses cadres, de signaler deux défauts, trop fréquents encore, dans la rédaction de semblables travaux.

L'un *général*, se répétant à chaque concours, et contre lequel on ne saurait réagir assez énergiquement, c'est l'abus du style ampoulé, des tirades visant à l'effet, — en un mot de ce que l'on pourrait appe-

ler des « clichés patriotiques ». — Personne, et le jury par expérience encore moins que tout autre, ne met en doute les sentiments d'amour de la patrie de ceux qui sont appelés à la servir de leurs peines et au besoin de leur sang. Mais la mission de notre armée — celle de ses cadres surtout — est si élevée ; elle est si grosse de responsabilités ; elle demande de chacun — soldats et gradés — un tel sérieux, de si grands sacrifices matériels et moraux que la traiter à l'aide de la phraséologie banale des toasts de fêtes équivaut à diminuer le prestige, le respect auquel elle a droit. — *Des actes et non des paroles*, voilà ce que le pays attend, exige même de nous, en retour des lourdes charges qu'il s'impose pour la défense nationale.

Dans notre république d'origines si hétérogènes, l'armée doit être toujours cette « grande muette » dans laquelle toutes les divergences de races, de traditions et d'opinions viennent se confondre — *par un seul moyen : la discipline*, c'est-à-dire la subordination intelligente et active de sa volonté propre aux ordres reçus — *pour un seul but : l'honneur de la patrie*. — Il en résulte qu'aussi bien que dans le langage du service, la concision et la sobriété d'expressions sont indispensables à tout écrit ayant, comme les travaux de la Société, un caractère exclusivement militaire.

Le jury a tenu grand compte de ces qualités dans ses appréciations et espère qu'elles deviendront la règle générale des futurs travaux des sous-officiers.

L'autre défaut qui tient peut-être autant à la nouveauté du thème qu'à d'anciennes habitudes, n'a pas la même importance. Il faut le mentionner cependant parce qu'il est sensible surtout dans les mémoires sur la question la plus abstraite, celle dite « Générale » (VII). Au lieu de citer simplement par leurs numéros les articles dont la mention est nécessaire soit à la compréhension des opinions émises, soit pour prouver que l'auteur s'est bien préparé à traiter son sujet, beaucoup de mémoires se perdent dans des répétitions ou commentaires plus ou moins bien réussis des lois et règlements. Ce sont là des digressions au moins inutiles qui, le plus souvent, ne font que masquer les lacunes du fonds du travail.

Avant de passer à l'examen détaillé des mémoires le jury tient à exprimer un désir. Nous croyons qu'il serait avantageux, soit à l'émulation entre les membres de la Société, soit pour conserver et augmenter les sympathies dont elle a besoin dans l'accomplissement de son but, de livrer à l'impression, avec les rapports, les meilleurs des travaux primés. Chaque section en recevrait un certain nombre

d'exemplaires. Les mémoires qui nous paraissent mériter cette récompense — ou encouragement — sont les deux premiers prix des questions d'infanterie et du génie, le premier entre les deux de la question générale et le premier de chacune des questions de cavalerie, artillerie (1^{er} second prix) sanitaire et administration.

En terminant sa tâche, dont il ne se dissimule ni les lacunes ni les imperfections, mais qu'il a le sentiment d'avoir remplie consciencieusement et sans parti pris, le jury forme des vœux pour que la Société des sous-officiers reste toujours fidèle à ses traditions de travail et de bon exemple pour nos milices.

Au nom du jury pour les travaux de concours écrits,

Le président,

TECHTERMANN, colonel div,

Fribourg, le 31 juillet 1893.

VII. QUESTION GÉNÉRALE

Sujet du concours :

« Que doit faire la Société des sous-officiers pour le développement de l'instruction du landsturm ? »

(Rapporteur : M. le colonel-divisionnaire de Techtermann.)

La question posée est d'une nature très complexe. Elle est non seulement militaire mais doit être considérée aussi à d'autres points de vue : social, financier, d'organisation, etc. De plus, le fait que la Société ne comprend malheureusement encore qu'une faible partie des sous-officiers des trois catégories de nos milices, et que beaucoup de ses membres ou sections sont loin de développer toute l'activité que l'on est en droit d'attendre dans le domaine de l'instruction mutuelle, ce fait, disons-nous, ne contribuait pas à la rendre plus facile.

Aussi le résultat du concours sur ce thème n'a-t-il pas été aussi réjouissant que dans les questions spéciales

Il aurait pu l'être davantage si, comme l'espérait le jury, les mémoires avaient été traités par des sections entières, travaillant en commun, et non — ainsi que leur lecture semble l'indiquer — par des efforts individuels n'ayant pas subi le feu de la discussion et d'un échange fécond d'idées. — Car, plus que partout ailleurs, c'est dans les questions de principe — comme l'était intentionnellement celle qui nous occupe — que du choc jaillit la lumière. — Aussi, malgré toute la bonne volonté déployée avons-nous hésité à proposer des premiers prix ; et, dans l'ensemble, c'est davantage cette bonne volonté et la peine prise par les concurrents que la valeur intrinsèque des travaux qui ont guidé le jury dans ses appréciations.

Il est du reste évident qu'aussi longtemps que la Société n'aura pas des adhérents, *actifs et dévoués* pour ainsi dire dans chaque lo-

calité du pays, ses efforts seront peu sensibles eu égard à la masse d'hommes du landsturm à instruire.

Mais cette constatation n'a rien qui doive la décourager. Bien au contraire. D'abord si l'action *directe* de la Société dans l'instruction et la discipline du landsturm est restreinte à la modeste sphère de ses ressources et de son effectif actuels. l'armée et le pays n'en reçoivent pas moins une aide d'autant plus appréciable que cette action s'exerce surtout sur le landsturm des villes et des contrées industrielles à population dense, c'est-à-dire sur le terrain où elle est à la fois la plus utile et la plus nécessaire. Le montagnard, l'agriculteur, le bûcheron sont, en effet, de par leurs occupations journalières, leur caractère et leur genre de vie, non seulement plus malléables, mais aussi moins étrangers au service du landsturm.

Au surplus l'influence directe de la Société des sous-officiers n'aboutirait-elle qu'à l'instruction dans le tir, les devoirs du soldat et la discipline des hommes de landsturm de leur voisinage, que le gain pour le pays serait déjà sensible.

Enfin l'action *indirecte* de la Société des sous-officiers soit sur l'opinion publique soit sur celle des autorités peut être considérable. Ses vœux justifiés et corroborés par un travail assidu et des exemples pratiques, peuvent amener des progrès et des compléments sensibles dans l'organisation et l'instruction encore rudimentaires et non éprouvées du landsturm.

Donc point d'abstention ou de découragement sous prétexte que l'on est petit et faible. Toute notre instruction militaire, tous nos efforts, du haut en bas de l'échelle, tendent à développer dans l'armée l'esprit d'offensive, l'initiative *intelligente* et *disciplinée*, la tenacité, l'exactitude dans l'exécution de la tâche donnée. La Société des sous-officiers faillirait à son but et à son passé en ne payant pas d'exemple.

Ces quelques remarques d'ensemble émises, nous passerons très brièvement en revue les travaux primés et ceux jugés dignes d'une mention honorable.

Quinze travaux, dont 11 en allemand et 4 en français, ont été examinés. Sur ce nombre les mémoires suivants méritent la *Note 1* :

N° 53. Devise *Peu mais bien*. Français ; 23 pages.

Est resté fidèle à sa modeste devise dans le fond et dans la forme. Bon travail, simple et sans phrases. Dénote une juste conception du landsturm, et, sans se faire beaucoup d'illusions sur ce qu'il serait possible d'en obtenir en dehors de son instruction *obligatoire*, propose des mesures d'une exécution relativement facile. L'exemple pratique qu'il en donne ajoute encore à sa valeur.

Premier prix *a* de fr. 100 avec couronne. — Auteur : Section de Lausanne.

N° 6. Devise *Vereinte Kraft macht stark*. Allemand ; 11 pages.

Traite judicieusement le rôle de la Société des sous-officiers sous deux points de vue : action du Comité central ; action des sections locales. L'exemple concret est bon. Se rapproche beaucoup, comme sens pratique, du précédent, mais prêterite les officiers et sous-officiers du landsturm dans l'organisation des réunions volontaires.

Premier prix *b* de fr. 100 avec couronne. — Auteur : Wild, Gottlieb, sergent-major d'infanterie, section de Toggenbourg.

Note 2 : Bon.

N° 60. Devise *Gegrüsst wer Wehr und Waffen trägt*. Allemand ; 23 pages.

S'abstient de « clichés » patriotiques. Propose d'ajouter à chaque concours une 8^me question, traitant spécialement du landsturm, aux 7 traditionnelles.

Préconise surtout l'instruction dans le tir. Demande l'application de l'art. 81 de la loi d'organisation militaire aux jeunes gens qui ne sont pas appelés à faire partie de l'élite. Voudrait aussi fixer pour chaque homme du landsturm la durée de ses services obligatoires en raison de son plus ou moins d'assiduité aux exercices volontaires. Ces deux derniers « desiderata » sortent du cadre de la question posée.

Deuxième prix *a* de fr. 50. — Auteur : Brandenberger, Fritz, sergent d'infanterie, section d'Ilanz.

N° 14. Devise *L'inaction est la rouille du courage*. Français ; 46 pages.

Le travail gagnerait à être plus concis et en style plus militaire. Fait une proposition digne d'étude, savoir que les membres de la Société se mettent, gratuitement et volontairement, à la disposition de l'autorité militaire pour aider à l'instruction dans les cours obligatoires du landsturm.

Deuxième prix *b* de fr. 50. — Auteur : Zeller, Jules, adjud.-sous-officier d'infanterie. Section de Neuchâtel.

Note 3 : Mention honorable.

N° 22. Devise *Mieux vaut peu que rien du tout*. Français ; 28 pages.

Bon style, sobre et ne sacrifiant pas trop aux phrases ou adjectifs à effet. La première partie résume bien l'utilité de la Société des sous-officiers dans la tâche prévue. La seconde exécution est plus faible. Met l'accent sur le tir. Vouloir astreindre par des pénalités quelconques les hommes à suivre les exercices organisés par les sections, lorsqu'ils n'en font pas partie intégrante, n'est pas dans le rôle d'une Société faisant appel au patriotisme.

Troisième prix *a* de fr. 20. — Auteur : Brüni-holz, Claude, fourrier d'infanterie, section de Fribourg.

N° 55. Devise *Es ist eine grosse Weisheit, etc.* Allemand ; 9 pages.

Perd presque le tiers du mémoire en introduction. Fait deux propositions justes : Entente avec la Société des officiers pour la tenue de théories et d'exercices pratiques à l'usage du landsturm. En seconde ligne voudrait que le Comité central alloue des distinctions — diplômes, mentions honorables, etc. — aux sections qui s'occupent avec le plus de zèle et de succès de l'instruction du landsturm.

Ne pourrait-on pas y ajouter, à l'occasion du concours, un subsidé comme pour les travaux ou exercices individuels.

Troisième prix *b* de fr. 20. — Auteur : Wellauer, Gottlieb, sergent d'infanterie, section de St-Gall.

N° 59. Devise *O mein Schweizerland, wie so innig etc.* Allemand ; 15 pages.

Bien que ne contenant pas d'idées neuves, pratiques, ce travail est assez soigné pour mériter une mention honorable.

Troisième prix *c* de fr. 20. — Auteur: Æbly, A., adjud. sous-officier, section de Glaris.

N° 47. Devise *Wappne dich zur Zeit so bist du Kampf bereit*. Allemand; 7 pages.

Rien d'original, mais bon style. Si l'on charge exclusivement les sections de la Société d'instruire le landsturm le rôle et le prestige des cadres de cette troupe en seront singulièrement amoindris. C'est donc sur eux que la Société doit agir en première ligne. Lorsqu'ils seront à la hauteur de leur tâche le soldat aussi sera bien près d'être bon.

Troisième prix *d* de fr. 20. — Auteur: Frischknecht, Johann, caporal d'infanterie, section de St-Gall.

N° 52. Devise *Es kann der frömmste nicht im Frieden leben*. Allemand; 60 pages.

Préconise avec raison l'action de la Société sur les cadres subalternes du landsturm. Mais il faudrait y arriver autrement que par l'*obligation* qui est un acte d'autorité hors de sa compétence.

Troisième prix de fr. 20. — Auteur: section de Bienne.

N° 9. Devise *Wir wollen sein wie die Väter waren*, etc. Allemand; 60 pages.

Beaucoup trop de longueurs et de lieux communs sans valeur pratique. Mérite cependant une mention honorable en raison de l'étude préalable et de la somme de travail qu'il représente.

Troisième prix *f* de fr. 20. — Auteur: Gubler, Hermann, caporal d'infanterie, section de Frauenfeld.

Les numéros 12, 17, 24, 44 et 54 ont été classés en quatrième rang.

Voici la classification des récompenses par arme et par valeur :

	Infanterie	Cavalerie	Artillerie	Génie	Administr.	Sanitaire	Générale	Ensemble	Sommes
Prix de 125 francs	1							1	125
» 120 »	1							1	120
» 100 »		1		1	1	1	2	6	600
» 90 »				2				2	180
» 80 »				1				1	80
» 60 »			1					1	60
» 50 »	2	2	3	1	1	2	2	13	650
» 40 »			2					2	80
» 25 »	1							1	25
» 20 »	2			1	2	1	6	12	240
Totaux	7	3	6	6	4	4	10	40	2160

Répartition par langues :

	Travaux envoyés		Récompensés		Non classés	
	Français	Allemand	Français	Allemand	Français	Allemand
Infanterie	3	13	2	5	1	8
Cavalerie		4		3	1	
Artillerie	1	6	1	5		1
Génie	6	1	5	1	1	
Administration	2	6	1	3	1	3
Sanitaire	1	3	1	3		
Question générale	4	11	3	7	1	4
	17	44	13	27	5	16

I. QUESTION D'INFANTERIE

Rapporteur : M. le colonel-brigadier CAMILLE FAVRE.

Sujet du concours :

« De la tâche des sous-officiers d'infanterie appelés, en cas de surprise, à prendre le commandement de détachements de Landsturm non encore réunis en compagnie ? »

N.-B. — Chaque travail sera traité selon un exemple concret (c'est-à-dire avec adaptation à un cas et à un point de territoire déterminés), que l'auteur exposera d'une façon claire et simple. Joindre, si possible, un croquis de la contrée.

La lecture des 16 mémoires adressés au Comité central a prouvé que le Jury, en pensant à l'organisation et à l'activité du Landsturm, avait touché juste.

La question posée entrainait dans le vif de ce sujet, en demandant à des sous-officiers, originaires de toutes les parties de la Suisse, plaine ou montagne, centre ou frontière, de prendre, sur un terrain donné, le commandement d'une subdivision et d'en disposer pour le mieux.

Aussi, les membres du Jury, dont plusieurs ont coopéré aux travaux nécessités par l'organisation de notre défense frontière, attendaient-ils avec curiosité et, j'ose presque le dire, avec une certaine émotion, le résultat de l'épreuve proposée aux sous-officiers.

Disons-le de suite : le résultat a été très encourageant. De nombreux mémoires ont été envoyés et tous, sans exception, témoignent de quelque connaissance des choses militaires et d'un effort sérieux et conscient de la responsabilité.

Il convient, il est vrai, de remarquer qu'autre chose est d'écrire un mémoire à tête reposée, à propos d'un terrain connu ou de prendre, sous le feu ou au milieu des angoisses qui précèdent l'invasion, des décisions lourdes de conséquences.

En attendant, ces résultats n'en sont pas moins réjouissants et nous avons la conviction que la tentative du Jury a éveillé, bien au-delà du cercle restreint des concurrents, un véritable intérêt.

Avant de passer à la critique détaillée des mémoires, nous désirons relever trois points qui semblent ressortir avec une certaine évidence de la lecture des travaux des concurrents et qui ont, en même temps, leur valeur au point de vue de notre défense nationale.

* * *

En premier lieu, il est nécessaire de pousser plus loin l'épuration des effectifs du Landsturm armé et de n'admettre dans ses rangs que des hommes ayant fait leur service complet, c'est-à-dire suffisamment instruits des choses militaires et suffisamment éprouvés au point de vue physique et moral.

Des hommes qui n'ont pu faire leur service dans l'Elite et dans la Landwehr ne doivent pas, à plus forte raison, être admis dans le Landsturm *armé*. Ils doivent être placés dans le Landsturm *non armé* où ils peuvent rendre les plus grands services. Autrement, ils risqueraient d'exposer tout un détachement à de sérieuses difficultés.

* * *

En second lieu, il faut qu'en cas de surprise de petits détachements de Landsturm, inférieurs à une compagnie, puissent agir d'une façon indépendante et prendre, de leur propre initiative, les dispositions nécessaires. Pour cela, il faut perfectionner notre Landsturm, organiser dans chaque commune (avec deux ou trois communes) des sous-unités pourvues de chefs.

Ceci est vrai non seulement du *Landsturm armé*, mais aussi des *Pionniers*. Il est remarquable, en effet, que beaucoup des concurrents ont supposé qu'ils pourraient disposer de leur village. Cette utilité des pionniers pour de petits travaux de défense locale, ils l'ont motivée par d'excellentes raisons. L'organisation doit rendre cet emploi possible et les détachements de pionniers doivent être organisés et réquisitionnés par commune et non par compagnies occupant des territoires étendus.

Ceci revient à dire que notre Landsturm tout entier doit être organisé d'une façon plus strictement territoriale.

* * *

En troisième et dernier lieu, un petit détachement, opposé à une colonne nombreuse, a besoin de beaucoup de cartouches, soit pour soutenir sa force morale, soit pour pouvoir tirer beaucoup et longtemps, fatiguer l'ennemi et faire illusion sur son nombre.

En outre, ce petit détachement de Landsturm a besoin de beaucoup de cartouches parce que la discipline de feu étant remplacée en partie par l'initiative, il dépensera forcément beaucoup plus de munitions qu'une troupe plus exercée.

Enfin, il y a lieu de remarquer que le Landsturm ne possèdera pas, comme l'Elite et la Landwehr, le moyen de se ravitailler promptement.

* * *

Passons maintenant à l'examen des mémoires soumis au Jury.

Ces travaux ont été classés par ordre de valeur et ont reçu chacun une note résultant de l'ensemble des observations de la sous-commission de l'infanterie.

Les notes attribuées sont :

1. Très bon.
2. Bon.
3. Suffisant.
4. et 5. Médiocre et insuffisant.

Bien que tous les mémoires aient été classés, nous nous bornons, vu l'étendue de la matière, à rendre compte en détail des trois premières catégories (nos 1, 2, 3,) renfermant sept travaux que nous examinerons dans l'ordre de leur classement.

1° Mémoires ayant obtenu la note 1.

Les mémoires N° 21 : « Ne négligez pas la petite guerre, elle n'est pas sans gloire », et N° 42 : « Mère, lorsque je serai grand, je veux être militaire. »

Ces deux mémoires ex æquo.

A. Mémoire N° 21 (Ne négligez pas, etc.) (35 pages, en allemand).

Le croquis qui n'est qu'un calque de la carte au 1/25,000 très proprement fait, n'indique pas le relief du terrain, ce qui est le cas de la majorité des croquis.

Quant aux trois premières pages, à peu près superflues, elles alourdissent inutilement le travail.

Dès la 4^e page, on entre en plein dans le sujet par l'exposé de la situation dans le Klettgau (canton de Schaffhouse), la veille de la mobilisation du Landsturm. Cet exposé, qui comporte l'ensemble des renseignements parvenus dans un village frontière, puis l'arrivée de la cavalerie ennemie sur notre territoire, est remarquablement bien fait et intéressant. Il donne une base solide au reste du travail et motive les mesures prises ultérieurement par le sous-officier, chef du détachement, ainsi que l'état de dispersion dans lequel se trouve le reste de la compagnie.

Peu de concurrents ont bien traité ce point et beaucoup d'entre eux, malgré le texte fort clair de la question, ont tenu à réunir d'abord la compagnie pour la disperser ensuite sur le terrain. Tout au contraire, le Jury avait entendu faire traiter le cas de surprise, afin de laisser libre carrière à l'esprit d'initiative de l'auteur.

La compagnie du Klettgau se trouve, par suite de cette surprise, divisée en trois tronçons recrutés dans trois villages différents et la diversité de ces trois situations est pleine d'intérêt.

Le chef du détachement le plus exposé s'entend avec les autorités communales et lève le Landsturm 12 heures avant la date fixée. Il se renseigne sur l'ennemi et fait prévenir les 2 autres villages.

Voilà ce que l'on appelle de l'initiative !

Mais ce n'est pas tout.

L'infanterie suisse doit aller de l'avant. Au lieu d'être surprise, elle doit surprendre toutes les fois qu'elle peut espérer le succès. Le sous-officier fait partir son détachement de nuit et enlève dans leurs cantonnements deux patrouilles de cavalerie ennemie trop confiantes. Il n'en faudrait pas conclure que nos ennemis se gardent toujours aussi mal ; mais plutôt que nous autres Suisses devons toujours bien nous garder. C'est une chose fatigante de se garder ; mais mieux vaut encore se donner le luxe de cette fatigue.

Toutefois, il faut songer à la retraite. Profitant de l'obscurité, notre sous-officier prend des mesures judicieuses pour envoyer ses pri-

sonniers en lieu sûr, faire avertir son capitaine et son major et pour gêner la marche en avant de l'ennemi. Il se sert pour cela des pionniers de son village; mais il a bien soin de renvoyer ces braves gens dans leurs maisons, avant l'arrivée de l'ennemi, afin de ne pas traîner inutilement à sa suite un cortège d'hommes sans défense qui seront plus utiles dans leurs foyers.

Puis, où va-t-il prendre position? Non pas dans le village qu'il exposerait aux horreurs d'une prise d'assaut, sans possibilité pour lui de se retirer, mais plus en arrière, à la lisière d'un bois par lequel il pourra faire retraite.

Après avoir intimidé l'ennemi et lui avoir infligé des pertes sérieuses, le détachement, rejoint par les camarades des autres villages, se retire vers la place de rassemblement et rallie son capitaine auquel il a déjà envoyé de nombreux rapports.

En résumé, excellent mémoire, plein d'imagination, mais de cette imagination militaire qui précise les faits, tout en les colorant, et qui est contrôlée par un solide jugement.

Le travail est bien écrit, instructif et, qui plus est, amusant.

Prix de 125 francs avec couronne.

Auteur : FOTSCH, Albert, sergent d'infanterie, section de Winterthour.

B. Mémoire N° 42 (Mère, lorsque je serai grand, et.) (17 pages, en français).

A ce mémoire est joint un excellent croquis très clair et complet, avec des indications précieuses sur le relief du terrain.

Ici, nous sommes en montagne, dans le Jura neuchâtelois, au Col-des-Loges, qui sépare la Chaux-de-Fonds du Val-de-Ruz, et est franchi par la route de Neuchâtel.

Le travail commence par une petite introduction topographique. C'est un document précieux pour le lecteur en même temps qu'un excellent exercice pour l'écrivain.

Malheureusement, ce dernier n'a pas cru devoir nous donner le détail des mesures à prendre pour mettre sur pied son détachement, le chef de section lui ayant déjà préparé son ouvrage.

La même préoccupation, à laquelle nous devons le croquis et l'introduction topographique, poussa l'auteur à entreprendre une reconnaissance tactique des lieux. C'est un point capital que malheureusement beaucoup de mémoires ont omis de mentionner. On n'a pas toujours le temps en réalité de reconnaître le terrain, mais, dans un travail écrit à loisir, il faut se garder d'oublier cette opération essentielle.

La position principale au haut du sentier de la Brûlée paraît bien choisie. Ses flancs sont gardés ainsi que les vues lointaines, et le champ de tir est bon. La déclivité du terrain rend l'abord de la position difficile. Peut-être les soutiens seraient-ils mieux placés sur la gauche pour tenir les hauts. Ce serait affaire à voir sur le terrain. Peut-être aussi, étant donné le peu de temps dont on dispose, les pionniers embrassent-ils un ensemble de travaux trop considérables. Des patrouilles de découverte sont lancées au loin et annoncent l'approche de l'ennemi qui, à notre grande surprise, ne met en ligne aucune cavalerie. Pourquoi le chef du détachement oublie-t-il aussi de prévenir ses supérieurs? Cependant, ces derniers sont probablement fort inquiets et désireux de savoir ce qui se passe.

L'auteur n'a pas parlé de la subsistance de sa troupe. A la rigueur, cela s'explique, ses hommes ayant deux jours de vivres avec eux. Mais ne serait-il pas prudent de réserver au moins un jour de vivres comme ration de réserve et de faire de suite une commande aux Genevays pour le lendemain.

Quant au logement, il ne s'en préoccupe pas non plus et là il n'a pas tort, trouvant son poste trop exposé pour l'abandonner un seul instant.

Dans la montagne il faut, autant que faire se peut, abriter ses troupes. On leur épargnera beaucoup de fatigues et bien souvent on en trouvera l'occasion dans le chalet voisin. Mais il faut se garder de sacrifier la sûreté du détachement à cette nécessité après tout secondaire et laisser toujours une partie de la troupe faire le guet pendant que le reste se repose.

En somme, très bon mémoire, court, clair, bien écrit et très intéressant. Moins brillant que le précédent, il révèle un excellent sens pratique et topographique, aussi n'hésitons-nous pas à le mettre sur le même pied que le N° 21.

Prix de fr. 120 avec couronne.

Auteur : VEUVE, Auguste, sergent-major d'infanterie, section de la Chaux-de-Fonds.

2° Mémoires ayant obtenu la note 2.

A. Mémoire N° 32 (32 pages en allemand) : « Es ist für den Schweizerischen Vehrman ein erhwender Gedank zù wissen dass sich in der Stunde der Noth, etc. »

Ce mémoire ne renferme pas de croquis. L'auteur invoque le manque d'habitude. Peut-être aussi a-t-il reculé devant le travail que lui imposait le choix de son terrain.

Autre déficit, il prend son détachement dans la cour de la caserne de Bâle et ne nous dit rien de sa mise sur pied et de son organisation. Il est juste d'ajouter que cela résultait un peu des circonstances inhérentes à une grande ville.

L'ennemi est annoncé subitement, et, au milieu d'un certain désarroi, le chef du détachement quitte la caserne sans mission spéciale, cherchant simplement à se rendre utile en marchant dans la direction de la frontière. A la gare du Petit-Bâle, qui est cependant occupée par d'autres troupes, il trouve déjà un premier emploi de son initiative. Puis, toujours en quête d'aventures, le détachement passe la Wiese et s'avance contre Léopoldhöhe pour couvrir et éclairer la route importante qui court dans cette direction. Il détruit le chemin de fer et le télégraphe et, après divers épisodes, il ne se retire que sur un ordre supérieur lui prescrivant de rejoindre ses camarades au Bruderholz.

Ce mémoire qui appartient, comme le No 21, au genre imagitatif, est un bon travail intéressant et plein d'initiative. Peut-être manque-t-il un peu de détails précis démontrant la connaissance des règlements.

En tous cas, l'auteur connaît les hommes et il est à coup sûr un sous-officier intelligent et décidé.

Prix de fr. 50.

Auteur : REIMANN, Otto, sergent major d'infanterie, section de Bâle.

B. Mémoire N° 4 (11 pages, en allemand) : « Durch Bildung zur Freiheit. »

Croquis assez soigné, inséré dans le texte, ce qui n'est pas commode. Les indications concernant le relief du terrain ne sont pas suffisantes.

On débute par une bonne introduction claire, nette et courte sur la tâche du Landsturm, dont le seul défaut est de n'être pas absolument nécessaire.

La supposition, qui a pour théâtre le col qui, du Haut-Toggenburg conduit dans le Rheinthal, est intéressante, bien conçue et bien exposée. Il est précieux de constater que la population saint-galloise a été mise au fait par une proclamation publique des signaux d'alarme qui, en cas de surprise, appelleraient aux armes les hommes soumis au service.

L'auteur occupe, près de la ligne de partage des eaux, le haut de la vallée de la Simmi et y trouve facilement d'excellentes positions placées en échelons les unes derrière les autres, comme cela doit se faire dans un défilé et lorsqu'on veut éviter des surprises. En dehors du Hahlurg, de petits détachements assurent ses flancs sur les pentes de la vallée.

On n'oublie pas non plus de faire avertir les communes et les détachements voisins pour qu'ils envoient du secours.

L'auteur n'est pas entré dans la description du combat, mais ses dispositions éminemment pratiques nous suffisent.

En somme, bon travail clair et court, très militaire.

Prix de fr. 50.

Auteur : WILD, Gottlieb, caporal d'infanterie, section du Toggenburg.

3° Mémoires ayant obtenu la note 3.

A. Mémoire N° 61 (87 pages, en allemand) : « Graüholz. — Rothen-thurm. — Drakenried. »

L'auteur n'a pas fait de croquis, mais il a joint à son travail une carte à l'échelle de 1/25,000. Ceci s'explique aisément quand on voit que le mémoire compte 87 pages grand format et qu'il dirige sa campagne à travers une grande partie du canton de Thurgovie, des portes de Constance au passage de la Thur, près Frauenfeld.

Ce terrain est infiniment trop étendu pour un petit détachement qui, ainsi que le prescrivait la donnée, devait être inférieur à une compagnie. Aussi l'auteur est-il obligé d'appeler à son aide divers renforts qui sortant de terre de tous les côtés, rendent la situation assez invraisemblable. Il oublie qu'il n'est pas un général d'armée mais le chef d'un peloton plus ou moins nombreux, chargé d'éclairer une route et de taquiner l'ennemi. Rien ne lui coûte, du reste, pour assurer l'exécution de son plan, d'ailleurs intelligent. Les eaux débordent et rendent le terrain impraticable, les arbres sont abattus et la population évacue les villages crénelés et fortifiés pour se réfugier plus en arrière. Nous n'hésitons pas à le dire, le landsturm doit, autant que possible, prendre position en dehors des lieux habités, afin que les habitants non valides ne se trouvent pas placés entre la mort et l'exil. Sauf exception, le landsturm n'est pas destiné à tenir jusqu'au bout dans un pays de plaine. Il doit se borner à retarder

les têtes de colonnes ennemies. En outre, un détachement placé dans un village n'a pas la retraite libre et il importe grandement que le landsturm ait la retraite libre puisqu'il ne doit pas perdre le contact avec l'ennemi et renseigner l'armée mobile.

En pays de montagne ou dans un défilé, c'est autre chose. Un détachement bien placé peut arrêter une armée. Cela s'est vu souvent dans l'histoire.

En résumé, ce mémoire, beaucoup trop long, abuse des combats, des prescriptions et tombe dans de nombreuses redites. Ici, le genre imaginaire va trop loin et le jugement perd parfois son contrôle.

Si nous insistons sur ces défauts, c'est parce qu'ils sont en quelque sorte typiques et que nous jugeons leur critique éminemment instructive.

Cela dit, ajoutons que ce travail est intelligent et témoigne de connaissances variées et, en particulier, d'un véritable coup d'œil dans le choix des positions. Enfin, l'auteur s'est donné beaucoup de peine et cela seul mériterait une récompense.

Prix de fr. 25.

Auteur : GUBLER, Hermann, caporal d'infanterie, section de Frauenfeld.

B. Mémoire N° 10 (7 pages en allemand) : « Frischer Muth, ruhig Blut ».

Le croquis qui représente les bords de la Sitter, non loin de Gosau, est net et bien fait. Cependant il manque d'échelle et n'indique pas suffisamment le relief près de la rivière.

Les dispositions qui consistent à garder les bords du cours d'eau sont correctes autant qu'on peut en juger. Cependant, on ne s'explique pas que le détachement ne se garde pas à droite du côté de Sturzenegg où il y a un pont.

En outre, sur le pont on impose aux patrouilles une mission qu'elles ne peuvent guère remplir vu le voisinage de l'ennemi.

La III^e partie est malheureusement consacrée à raconter une seconde fois ce que l'on a déjà dit dans la II^e.

En somme assez bon travail, correct et court. Il est l'exposé d'un service de sûreté en position et manque par suite un peu d'originalité.

Prix de fr. 20.

Auteur : BLEIKER, Ernest, caporal d'infanterie, section de Untertoggenbourg.

C. Mémoire N° 16 (12 pages en français) : « Pro Patria ».

Bon croquis mais l'échelle est absente et la disposition des troupes n'est pas indiquée, bien que ce soit chose essentielle.

L'introduction sur le landsturm est inutile. Il s'agit non de discuter, mais de prendre des dispositions au plus vite et de faire en outre une marche de 3 heures pour arriver au bord du Rhône près de Peney, dans le canton de Genève. Lorsque dans ces circonstances critiques, on dispose de 6 heures seulement, il est très risqué d'en consacrer trois à l'instruction de la troupe avant le départ. Si, une fois en place, l'ennemi tarde à venir, l'on pourra alors reprendre le chapitre de l'instruction pour occuper la troupe et la perfectionner. Cette réserve faite, le choix des matières essentielles à enseigner est bon et montre que l'auteur connaît le règlement.

Lorsque l'armée allemande marchait à la bataille le 16 août 1870, il fallait avancer coûte que coûte, car le sort de la campagne dépendait de la rapidité de la marche des troupes. Mais en temps ordinaire, la halte horaire doit toujours être pratiquée. Hâtez-vous lentement, c'est le moyen d'arriver vite. D'ailleurs une troupe éreintée est hors d'état de bien combattre.

Le service de sûreté sur la rive gauche du Rhône est bien organisé ; mais lorsqu'on abrite son gros dans une maison, on ne doit pas la mettre sur la même ligne que ses petits postes. Avancez vos petits postes ou reculez votre gros.

Il faut se garder aussi, lorsqu'on barricade un pont ou un défilé, d'abandonner à l'ennemi, sans l'occuper, la barricade extérieure dont il peut se faire un abri contre votre feu.

Les mesures de défense à prendre dans les maisons sont bien décrites, mais il ne s'agit pas de soutenir un siège. Quarante hommes ne peuvent défendre ce passage jusqu'à la dernière cartouche, étant donné qu'une colonne nombreuse s'approche pour s'en emparer.

Il est aussi urgent de spécifier quelle sera la nature du feu. Ce sera d'abord un feu exécuté par les bons tireurs puis, lorsque l'ennemi s'avance, on commande le feu coup par coup. Le feu de vitesse ne vient qu'au dernier moment.

Enfin, on peut reprocher à l'adversaire de n'être pas très entreprenant, car il laisse le détachement se retirer dans le village voisin, où son chef se livre tranquillement à la confection d'un rapport de combat. En réalité, toutes les chances sont pour qu'il soit vivement poursuivi. Après avoir griffonné à la hâte un rapport au crayon, contenant l'essentiel en une seule phrase, le chef n'aura plus d'autre préoccupation que celle d'assurer sa retraite en conservant le contact avec l'ennemi.

Ce mémoire, assez bon, renferme plusieurs erreurs qu'il eût été facile d'éviter.

Prix de fr. 20.

Auteur : ANSERMIER, Louis, sergent-major d'infanterie, section de Genève.

4^e Mémoires ayant obtenu les notes 4 et 5.

Nous arrivons maintenant aux mémoires qui ont obtenu les notes 4 et 5. Comme nous l'avons dit, le temps nous manque pour les critiquer en détail.

Si tous ont leurs défauts, aucun d'entre eux ne manque entièrement de mérite. Que leurs auteurs ne se découragent pas. Après une tentative manquée, ils en feront une nouvelle, qui sera, nous l'espérons, couronnée de succès.

Qu'ils fassent cependant leur profit des deux observations suivantes :

En premier lieu, le croquis doit être complet en ce sens qu'il doit donner toutes les indications nécessaires à un supérieur qui est supposé ne connaître pas le terrain et n'avoir à disposition qu'une carte peu détaillée. L'échelle et l'orientation ne doivent jamais être absentes non plus que la position des troupes, mais pour être complet, il n'est point utile que le dessin comprenne tous les détails de la carte à des kilomètres à la ronde. Attachons-nous seulement à bien

éclaircir la situation sur le point principal. Le reste peut être indiqué très sommairement par une route, par un nom ou par le cours d'une rivière. Enfin, évitons de calquer. Tout bon travail doit être original.

Un second point nuit souvent à ce genre de mémoires. On fait abus chez nous des phrases patriotiques et parfois aussi abus des phrases tactiques. Personne ne doute du patriotisme de nos sous-officiers et il n'est pas besoin de l'affirmer. Un travail court et de forme militaire, un style simple et d'allure décidée, en voilà plus qu'assez pour prouver le patriotisme de l'auteur et son aptitude au commandement.

Retrançons donc sans pitié les introductions et les morceaux parasites et ne laissons subsister que le cœur et le noyau du sujet.



Les grandes manœuvres françaises.

On nous écrit de Paris, 27 septembre 1893 :

Ayant eu la bonne fortune de suivre les derniers jours des manœuvres de II^e et III^e corps de l'armée française et d'assister à la magnifique revue qui les a terminées, je pense intéresser vos lecteurs en vous en donnant un petit compte rendu. Il va sans dire que je m'abstiendrai soigneusement de porter un jugement sur les opérations des grandes unités n'ayant pas la compétence voulue pour cela, et je me bornerai à vous signaler quelques remarques faites sur le terrain.

Les II^e et III^e corps, après avoir manœuvré l'un contre l'autre, ont été réunis sous le commandement du général Billot pour marcher sur Beauvais, défendue par un ennemi figuré par la III^e division d'infanterie, un escadron de cavalerie et six batteries d'artillerie. Ces troupes détachées du II^e corps étaient sous le commandement du général Mercier.

Voici la composition de l'armée du général Billot.

A. II^e corps.

Infanterie : 2 divisions actives ¹
 1 » de réserve
 1 bataillon de chasseurs soit 37 bataillons
 Artillerie : 29 batteries montées

¹ Les classes d'âge qui composent l'armée française se répartissent comme suit :

13 { Armée active : les 3 plus jeunes classes.
 { Réserve : les 10 suivantes.
 10 { Armée territoriale : les 5 classes suivantes.
 { Réserve : les 5 classes suivantes.